

Rassemblement du 06 mai 2025

Conditions de travail dans les Ecoles de Pessac

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, nous vous remercions d'être nombreuses et nombreux ce soir à ce rassemblement pour dénoncer les conditions de travail dégradées des agents dans les écoles de Pessac.

Depuis plusieurs mois, la CGT alerte la Collectivité sur les conséquences désastreuses de la suppression des CDD, du non-remplacement des absences, de la mise en place du mode adapté.

Cette situation est aggravée par le fait que les équipes ne sont pas complètes depuis le début de l'année scolaire, obligeant une mobilité des agents d'une école à une autre, au pied levé.

Ces conditions créent du non-sens et du mal-être au travail, engendrent de l'absentéisme, des accidents de travail et dégradent le service public rendu aux enfants pessacais.

La mobilisation forcée des agents, du fait de la suppression des CDD, pour les ALSH vient renforcer le sentiment de mépris que ressentent au quotidien les agents.

Lors de la Réunion d'Informations Syndicales, les agents ont établi les revendications suivantes :

1. Le remplacement de tous les départs à la retraite.
2. La réintégration de tous les CDD supprimés.
3. A bénéficier d'un effectif complet des équipes afin de stopper la mobilité des agents d'une école à une autre.
4. L'arrêt du mode adapté afin que ce ne soit pas un fonctionnement normal.
5. L'arrêt de la mobilisation des agents pour les ALSH
 - appel à volontariat
 - équité de traitement sur la mobilisation

A ces demandes, la seule réponse de la Ville est la mise en place de groupe de travail.

La CGT va participer à ces réunions, mais trouve insuffisante la position de la Municipalité.

Nous demandons que des réponses concrètes et claires soient apportées aux revendications du personnel.

Dans le cas contraire, la CGT appelle tous les agents à se mobiliser, à amplifier le mouvement et à continuer la lutte.

Les représentants du personnel CGT

06 21 94 41 34 – cgt@mairie-pessac.fr



*Syndicat CGT
des Territoriaux
de Pessac*

CGT DES TERRITORIAUX DE PESSAC

COMMUNIQUE DE PRESSE

DATE : 21/04/2025

Alerte sur les conditions de travail des agents des écoles à Pessac

Appel au rassemblement

Le personnel des écoles de Pessac rencontre des difficultés de fonctionnement depuis plusieurs mois : manque d'effectif, non recrutement, organisation du travail en mode adapté, ...

Face à l'épuisement des agents et à la dégradation de leurs conditions de travail, la CGT des Territoriaux de Pessac porte les revendications suivantes :

1. Le remplacement de tous les départs à la retraite.
2. La réintégration de tous les CDD supprimés.
3. A bénéficier d'un effectif complet des équipes afin de stopper la mobilité des agents d'une école à une autre.
4. L'arrêt du mode adapté afin que ce ne soit pas un fonctionnement normal.
5. L'arrêt de la mobilisation des agents pour les ALSH
 - appel à volontariat
 - équité de traitement sur la mobilisation

A ces demandes, la Ville de Pessac ne répond que par des groupes de travail. Cette proposition de la Collectivité n'apporte aucune réponse concrète aux demandes exprimées.

Fidèle au dialogue social, La CGT participera à ces réunions, mais entend que les revendications des agents soient prises en compte et que des décisions significatives soit actées.

Ces conditions de travail dégradent le service public, crée du non-sens, du mal-être au travail, engendrent de l'absentéisme, des accidents de travail, ...

Afin de se faire entendre par la Municipalité, la CGT des Territoriaux de Pessac appelle tous les agents et leur soutien à un rassemblement le :

Mardi 06 mai 2025 à partir de 17h15 devant la mairie

Place de la V République-33600 Pessac

Renseignements :

CGT des Territoriaux de Pessac

06 21 94 41 34

cgtpessac@mairie-pessac.fr

Souffrance au travail : La peur doit changer de camp !!

Certains agents et responsables de notre collectivité brisent le silence face à la souffrance au travail telles que l'homophobie, la discrimination, le racisme, le sexisme, les inégalités, le harcèlement. Si les agresseurs continuent leur acharnement ou même leur harcèlement en toute tranquillité et restent souvent impunis, la parole commence à se libérer... Nous recevons de plus en plus de témoignages d'agents qui refusent de subir ces injustices. Les dossiers s'accumulent et les plaintes se multiplient. Il est temps de briser le silence. Nous avons bien identifié que certaines de nos Directions doivent cesser de couvrir ces malversations et ne plus céder à la peur que les agresseurs infligent aux victimes ou aux témoins. D'autant que certains noms d'agents reviennent souvent !! Les conséquences sont désastreuses pour les agents en souffrance : arrêts maladie, isolement, anxiété, perte de sens au travail... dans certains cas le mal-être au travail peut atteindre un tel degré de gravité qu'il conduit à la dépression voire à des idées morbides et suicidaires.

Il est essentiel que les Directions concernées réagissent !!

L'Administration doit donner les moyens aux différents responsables des ressources humaines d'intervenir rapidement.

- Motiver les agents à faire des déclarations.
- Porter à leur connaissance les outils existants.
- Les écouter sans jugement.
- Les accompagner tout au long de leur démarche.

Les agents agresseurs, qu'ils soient titulaires, contractuels ou en CDD doivent connaître les risques et sanctions auxquels ils s'exposent en cas de comportement déficient. Nul ne peut ignorer la loi. A appliquer également par nos responsables.

Ces actes ne doivent plus être « banalisés » ; Les sanctions devront être appliquées.

Nous attendons de notre Administration qu'elle traite dignement et légalement le devenir de ces victimes.

La **CGT** rappelle qu'elle accompagne et aide ceux qui osent franchir le pas, se saisit des témoignages des collègues spectateurs d'agressions pour agir collectivement contre la maltraitance au travail en s'efforçant de la faire condamner.

AVEC VOUS, LA PEUR VA CHANGER DE CAMP